



## Certitherm et Certitherm Collectif

### Les seules marques de qualité en France étendues à tout un système

Depuis sa création il y a 12 ans, la marque de qualité Certitherm évolue et s'applique désormais aux bâtiments collectifs. Reconnues sur le marché comme une garantie des performances thermiques pour les surfaces chauffantes/rafraîchissantes basse température, Certitherm et Certitherm Collectif sont les seules marques à prendre en compte le système complet installé, comprenant les tubes, les dalles, les collecteurs, la régulation... **Proposées pour les systèmes de planchers, mais également de plafonds et de parois, Certitherm et Certitherm Collectif apportent une garantie de performance en chauffage, comme en rafraîchissement.**

Certitherm valide la cohérence des systèmes et ses performances thermiques, en intégrant les données environnementales afin d'être prise en compte dans le calcul des impacts globaux des bâtiments et dans les exigences de la RE2020. **Certitherm Collectif va plus loin en intégrant la performance acoustique du système**, avec un seuil d'atténuation au bruit de choc fixé au minimum à 19 dB (au-delà des standards d'isolation acoustique 15 dB).

Véritable marque de confiance, Certitherm est un gage de qualité et de reconnaissance pour **l'installateur**, une assurance pour **les bureaux d'étude, les prescripteurs et les distributeurs**, et enfin une preuve de fiabilité et de garantie pour **les particuliers**.

### En 2024, Cochebat lance la nouvelle version du site Internet Certitherm.fr

Plus ergonomique et plus informatif, Certitherm.fr s'adresse à tous les acteurs concernés. En plus de la documentation complète sur les règlements d'usage et les dernières études, dont la RE2020, le site répertorie tous les certificats Certitherm et Certitherm Collectif. A ce jour, 28 systèmes sont couverts par la marque Certitherm (maison individuelle) et 4 systèmes, en 1 an seulement, relèvent de Certitherm Collectif.

Cochebat souhaite ainsi mieux informer les parties prenantes de la construction, jusqu'au particulier sur les avantages et les qualités thermiques, économiques et environnementales des surfaces chauffantes/rafraîchissantes basse température. En maison individuelle comme en collectif, elles permettent d'atteindre les seuils de la construction bas carbone sans renoncer au confort des occupants.

*COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80 % des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. Il est membre de L'AFPAC et d'Énergie & Avenir.*

[www.cochebat.org/](http://www.cochebat.org/)

[www.certitherm.fr/](http://www.certitherm.fr/)



[@syndicatcochebat](https://www.facebook.com/syndicatcochebat)



[@cochebat](https://twitter.com/cochebat)



[@cochebat](https://www.linkedin.com/company/cochebat)

Service de presse : ALURE COMMUNICATION - Laure TORTET - l.tortet@alurecom.fr - Tél. 06 82 66 06 04



Membre associé